



Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 2 avril 2014
3. Conseil des délégués
4. Fête des écoles (invité : M. L. Bovay, président de la société de tir de l'Abbaye)
5. Préavis règlement transports scolaires
6. Communication de la présidente
7. Association du CET
8. Divers

Excusée : Mme Rodari

1. Approbation de l'ordre du jour

Approuvé

2. Approbation du PV de l'assemblée du 2 avril 2014

Approuvé

3. Conseil des délégués

L'assemblée est surprise de ne pas accueillir d'élève ce soir ; le but de cette rencontre (qui est prévue dans les statuts du CET) était de pouvoir communiquer avec eux.

Les maîtres accompagnants présents sont Mme Dounia Bielinski et M. Gamboni. Ils nous rappellent que le rôle du conseil des délégués est d'animer la vie scolaire de l'établissement ; ceux-ci, scolarisés dans des classes de niveau 7-11 ont beaucoup de difficultés à différencier la vie dans leur propre classe et celle de l'établissement. Plusieurs activités et/ou animations sont à mettre au crédit du conseil des délégués : tournoi de sport maîtres/élèves, bal de fin d'année, Crissier a un incroyable talent, journée à thème,...

Il ressort de la discussion le manque d'investissement des délégués, ainsi que la limitation de leur intérêt à leur propre classe. Des rencontres ont lieu 1x par mois, voire 1x toutes les 6 semaines.

Les thèmes proposés ne sont pas toujours recevables et les domaines intéressants sont souvent les mêmes !

Est-ce que le concept tel quel est toujours valable ? Est-ce que les adultes n'imposent pas trop leurs propres idées ? Toutes ces questions sont posées afin de trouver un nouveau dynamisme,

Le travail en binôme ou avec des éléments de l'extérieur de l'établissement peuvent apporter un nouveau souffle.

Mme Beaud transmet un challenge aux représentants présents : lancer un concours afin de créer un nouveau logo du CET ; ceux-ci acceptent le défi et sont remerciés de leur présence par l'assemblée.



CRISSIER

4. Fête des écoles (invité : M. L. Bovay, président de la société de tir de l'Abbaye)

Nous accueillons M. Bovay qui relate un bref historique de cette société de tir, anciennement établie à Crissier.

La fête de l'Abbaye a toujours été programmée le week-end avant les promotions. Au début de cette manifestation, le cortège des écoles avait lieu le samedi avec les cantines et les forains ; dès 1996 et 150^e anniversaire de la société, le cortège des écoles a été déplacé au dimanche, les sociétés locales et la population ont participé plus assidument à la fête. Cette formule a été reconduite à ce jour avec l'appui de la Municipalité dont le souhait est de maintenir cette tradition dans la formule actuelle, cette mixité favorisant l'intégration des écoles dans la vie culturelle communale et étant le seul cortège offert à la population tous les 3 ans.

Mme Perrin nous transmet les résultats d'un questionnaire remis aux enseignants des classes concernées par la fête des écoles, soit 1-6P; ce qui en ressort principalement : remise en cause de la participation des 5-6P, la mise en place du cortège, la durée et le déroulement du trajet, l'association du tir et des enfants (est-ce à l'école d'inviter les enfants au tir de l'écolier ?), simplifier la manifestation, la volonté d'organiser une fête des écoles en dehors de l'Abbaye.

D'ailleurs, pour les élèves de 9-11 (et 7-8) il n'y a pas de cortège mais une possibilité d'initiation au tir, qui est annoncé via l'école.

Les propositions de l'assemblée et réflexions du quart parents se rejoignent et une commission ad-hoc est créée : pour le CET : Mme S. Oléla, G. Coguiec, Mme S. Rodari et Mme Carluccio, pour l'école : M. Massard, M. Kawkiewicz, Mme P. Rouiller, pour l'Abbaye : M. Bovay et un autre membre de la société.

M. Bovay propose à notre assemblée de participer, en tant qu'auditeur à une séance du conseil communal et offre la possibilité, lors de l'année de l'Abbaye, de mettre à disposition la cantine érigée devant la grande salle pour les promotions.

Nous remercions M. Bovay pour sa participation et prenons congé.

5. Préavis règlement transports scolaires

Le CET doit préavis le projet de règlement sur les transports scolaires.

Le projet établi par la commission des transports a été transmis aux membres avant la séance et certaines modifications sont annoncées ; le règlement est corrigé.

Le CET donne son préavis et Mme Beaud fera suivre le document à qui de droit.

Des mesures sont prises pour améliorer la situation à l'arrêt de bus devant le collège de Marcolet.

6. Communication de la présidente

Collège de la Romanellaz : le permis de construire a été délivré et les anciennes constructions ont été démolies.

Un concours d'art a eu lieu ; le premier prix a été attribué à l'unanimité. L'œuvre apparaîtra à l'intérieur du nouveau collège et les huit œuvres présentées au concours seront visibles du 2 au 6 juin dans le hall du bâtiment administratif.

Les deux anciennes classes du collège de la Romanellaz se sont bien installées dans le collège de Chisaz; une réunion des parents a eu lieu afin de les rassurer sur la bonne marche de ce changement. L'organisation des transports scolaires ainsi que l'aménagement de la cour de récréation se sont déroulés sans encombre.



CRISSIER

Mme Beaud tient à remercier Mme Chauvet, répondante du collège de Chisaz et coordinatrice du déménagement, ainsi que les institutrices.

Journées hors cadre : les membres du CET ont la possibilité de s'inscrire pour une activité de leur choix.

7. Association du CET

L'assemblée générale annuelle est tenue lors de cette séance plénière ; le PV sera joint au présent.

Deux voyages d'études ont bénéficiés de l'aide de l'Association.

Une décision émanant de Mme Lyon concernant les voyages et/ou sorties de plus de un jour → tous les frais d'un employé de l'état de Vaud (enseignant) sont pris en charge par le canton (logement, nourriture et transport) ; ceci est valable dès le 1 aout 2014.

8. Divers

A voir sur RTS1, émission ABE, une classe de Crissier présente dans « Les Experts de demain »

Rappel de la cérémonie des promotions du 3 juillet à 17h30 suivie du repas ; une invitation parviendra aux membres du CET.

Agenda :	bureau	23.09.2014	10.11.2014
	Plénière	06.10.2014	27.11.2014

La séance du 27.11 aura lieu exceptionnellement à 18h et sera suivie du traditionnel repas de fin d'année.

Mme Olela se charge d'organiser la première séance de la commission « Fête des écoles »

Fin 23h00

Michelle Beaud, présidente

A.- M Carluccio, secrétaire